



HAL
open science

Inventaire des mares du parc Georges Valbon

Jérémy Détrée

► **To cite this version:**

Jérémy Détrée. Inventaire des mares du parc Georges Valbon. [Rapport de recherche] CBNBP-MNHN, Délégation Île-de-France, 61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris cedex 05 - France. 2017, 26p. hal-01906464

HAL Id: hal-01906464

<https://hal.science/hal-01906464v1>

Submitted on 26 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Conservatoire botanique national du Bassin parisien

Une structure au cœur du développement durable

Connaître
Comprendre
Conserver
Communiquer

Inventaire des mares du parc Georges Valbon



Décembre 2017

Conservatoire botanique national du Bassin parisien
Muséum national d'Histoire naturelle
61 rue Buffon - CP 53 - 75005 Paris - France
Tél. : 01 40 79 35 54 – cbnbp@mnhn.fr



Conservatoire botanique national du Bassin parisien

Une structure au cœur du développement durable

Connaître
Comprendre
Conserver
Communiquer

Inventaire des mares du parc Georges Valbon

Auteur du rapport :

Jérémy Détrée, CBNBP, délégation Île-de-France

Décembre 2017

Conservatoire botanique national du Bassin parisien

Muséum national d'Histoire naturelle
61 rue Buffon - CP 53 - 75005 Paris - France
Tél. : 01 40 79 35 54 - cbnbp@mnhn.fr

Inventaire des mares du parc Georges Valbon

Ce document a été réalisé par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP), délégation Île-de-France, sous la responsabilité de :

Frédéric Hendoux, directeur
Conservatoire botanique national du Bassin parisien
Muséum national d'Histoire naturelle
61 rue Buffon, 75005 Paris Cedex 05
Tel. : 01 40 79 35 54 - Fax : 01 40 79 35 53
E-mail : cbnbp@mnhn.fr

Jeanne Vallet, responsable de la délégation Île-de-France
Conservatoire botanique national du Bassin parisien
Muséum national d'Histoire naturelle
61 rue Buffon, 75005 Paris Cedex 05
Tel. : 01 40 79 35 54 - Fax : 01 40 79 35 53
E-mail : cbnbp@mnhn.fr

Inventaires, rédaction, cartographie : Jérémy Détrée

Saisie des données : Christine Heim

Relecture : Jeanne Vallet

Le partenaire de cette étude est :

Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis
Direction de la Nature, des Paysages et de la Biodiversité
Hôtel du Département
93006 Bobigny Cedex



Photographie de couverture :

Typhaie dans la mare du chaos - © J. Détrée - CBNBP/MNHN - juin 2017.

Sommaire

Introduction	4
Matériel et méthode.....	4
Résultats	5
Résultats généraux.....	5
Taxons à enjeu	6
Présentation des mares inventoriées	8
Quelques préconisations de gestion.....	20
Conclusion	23
Bibliographie	24
Annexe	25
Liste des taxons inventoriés.....	25

Introduction

Le parc Georges Valbon, d'une surface de 400 ha, est essentiellement localisé au nord-ouest de la Seine-Saint-Denis. Il couvre plusieurs communes du département (La Courneuve, Dugny, Saint-Denis et Stains), ainsi qu'une partie de la commune de Garges-les-Gonesses dans le Val d'Oise (figure 1). À la demande du Département de la Seine-Saint-Denis, le Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP) a réalisé un inventaire botanique des dix-huit mares du parc, parmi lesquelles dix existaient jusqu'en 2011 et huit nouvelles ont été créées en compensation de la création de la Tangentielle Légère Nord (TLN). Ce travail présente les résultats de cet inventaire.

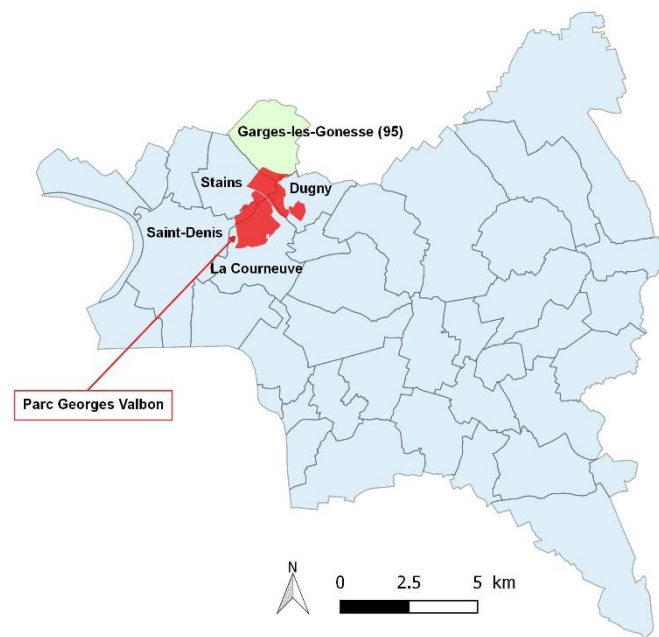


Figure 1 : localisation du parc Georges Valbon au sein du département de la Seine-Saint-Denis et d'une partie du Val d'Oise

Matériel et méthode

Les dix-huit mares sont essentiellement réparties sur la partie nord du parc, chacune d'elles a été inventoriée avec l'aide de la chargée de projet du parc le 27 juin 2017. Un Bordereau d'Inventaire Général (BIG) (CBNBP, 2015a) a été rempli pour chaque site. Les cortèges décrits ont permis, la plupart du temps, de caractériser les habitats, en utilisant le *Synopsis phytosociologique des groupements végétaux d'Île-de-France* (Fernez et Causse, 2015). Précisons que le CBNBP a réalisé l'inventaire de deux de ces mares en 2012 (mare aux trois peupliers et mare du rucher), peu de temps après leur création (Lehane, 2013). Pour évaluer les enjeux du site, nous nous référons pour la flore aux listes de protections nationale et régionale, à la liste rouge régionale et à la liste des espèces déterminantes pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France, consultables dans le catalogue de la flore d'Île-de-France (CBNBP, 2016).

Concernant les végétations, nous nous référons à la liste des habitats d'intérêt communautaire ainsi qu'à la liste régionale des habitats déterminants pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France (CBNBP, 2015b). Pour les taxons invasifs, seuls ceux des catégories 2, 4 et 5 sont considérés comme

problématiques car ils entraînent des impacts sur la biodiversité et les milieux naturels (CBNBP, 2016). Chacune des mares fait l'objet d'une fiche synthétique illustrée.

Résultats

Résultats généraux

En plus des dix-huit mares, deux n'ont pas fait l'objet d'inventaire car la première (mare du virage) n'existe plus, il s'agit actuellement d'un gazon urbain du *Festuco rubrae* - *Crepidetum capillaris* et la seconde (mare du village englouti) a récemment été comblée. La figure 2 localise ces différentes mares : les mares historiques qui existent depuis plusieurs années et qui sont toujours présentes, les mares de compensation créées après les travaux de la TLN et les deux mares disparues.

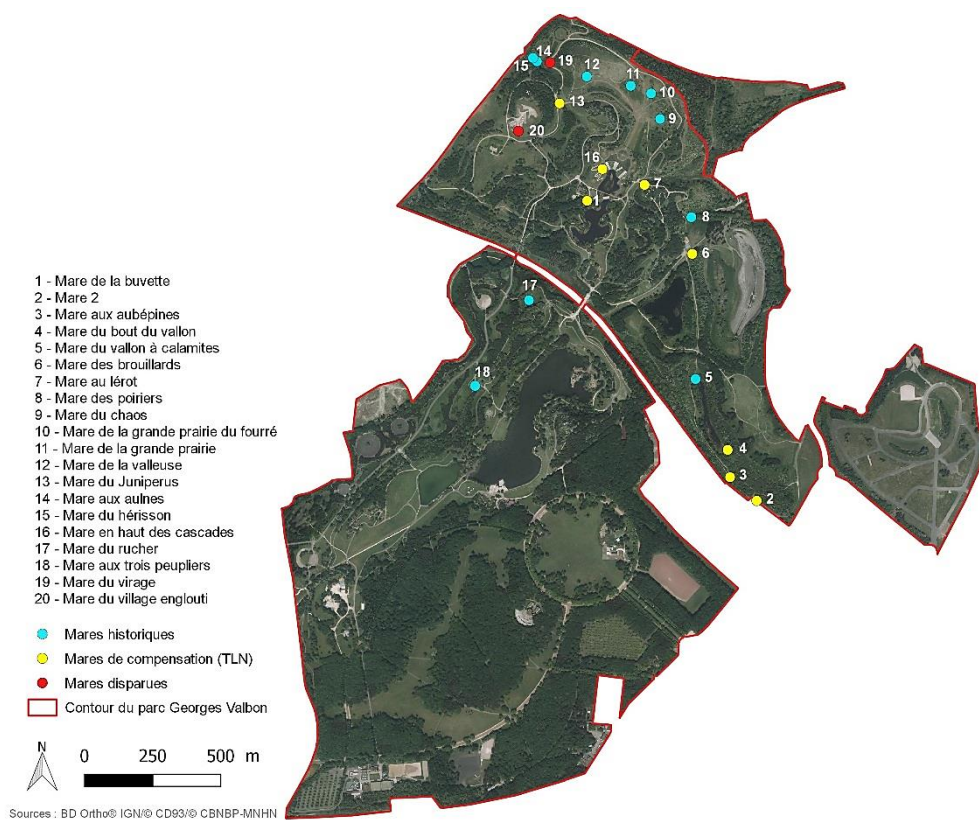


Figure 2 : localisation des différentes mares du parc

L'inventaire des mares révèle la présence de 64 taxons. Parmi ceux-ci, 57 (89%) sont indigènes, 5 (8%) sont naturalisés et 2 (3%) sont probablement plantés (figure 3). Notons que la plupart des espèces liées aux zones humides (*Iris pseudacorus*, *Lythrum salicaria*, *Phragmites australis*, *Typha latifolia* ...) ont très probablement été plantées. Elles sont néanmoins intégrées aux espèces indigènes dans le cadre de ce travail.

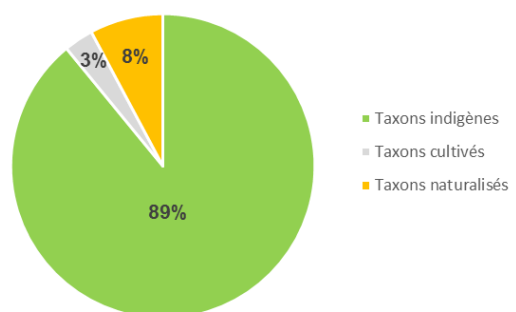


Figure 3 : proportions des taxons selon leur statut francilien

La grande majorité des espèces recensées est assez commune à extrêmement commune en Île-de-France, comme à l'échelle du département (figure 4).

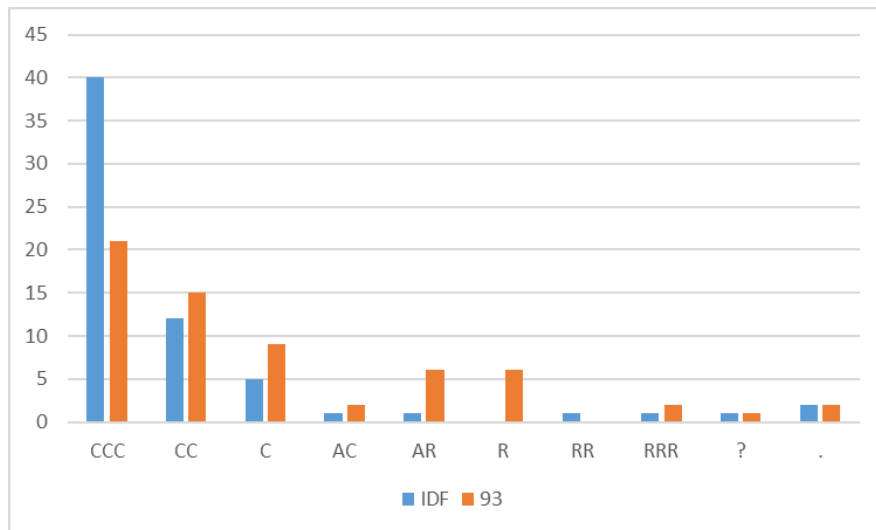


Figure 4 : nombre de taxons recensés par indice de rareté en Île-de-France (IdF) et en Seine-Saint-Denis (93) sur le site d'étude

Sur l'ensemble des mares prospectées, 3 taxons sont liés aux milieux aquatiques (5%), 15 aux milieux humides (23%) et 46 à divers milieux terrestres (72%) (figure 5). L'attribution d'une espèce aux milieux terrestres, humides et aquatiques est faite à dire d'expert.

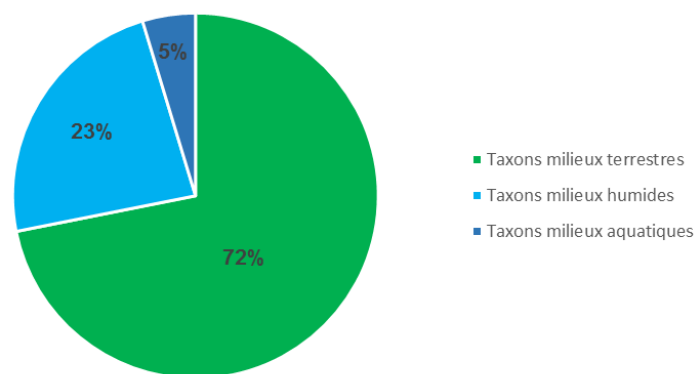


Figure 5 : proportions de taxons en fonction de leur milieu de développement

Taxons à enjeu

Parmi les 64 taxons inventoriés sur l'ensemble des mares, un est considéré comme patrimonial et deux comme invasifs car ils entraînent des impacts pour la biodiversité et les milieux naturels. Une fiche de présentation succincte des trois taxons a été rédigée précisant leur écologie, leur répartition en Île-de-France, en Seine-Saint-Denis et sur le site.

➤ Espèce patrimoniale

Lentille d'eau bossue (*Lemna gibba* L., 1753)

Espèce extrêmement rare en Île-de-France et en Seine-Saint-Denis, inscrite à la catégorie « Vulnérable (VU) » sur la Liste rouge régionale d'Île-de-France.

Cette lentille affectionne les eaux stagnantes ou à écoulement très lent, mésotrophes à eutrophes dans les mares forestières, les platières, les étangs, les fossés et les bassins de rétention. À l'échelle régionale, sa répartition est sporadique, elle est notamment connue de quelques vallées : basse vallée de la Seine, vallées de Chevreuse, de l'Essonne ... En Seine-Saint-Denis, cette observation est la troisième du département (Coubroun, 2017 et Saint-Denis, 1958). C'est également la première mention au sein du parc Georges Valbon (Dugny).



© CBNBP-MNHN / R. DUPRÉ

➤ Espèces invasives

Azolla fausse-fougère (*Azolla filiculoides* Lam., 1783)

Espèce très rare en Île-de-France et extrêmement rare en Seine-Saint-Denis, naturalisée, considérée comme invasive émergente dont l'ampleur de la propagation n'est pas connue ou reste encore limitée, présentant ou non un comportement invasif (peuplements denses et tendance à l'extension géographique rapide) dans une localité et dont le risque de prolifération a été jugé fort par l'analyse de risque de Weber & Gut (2004) ou cité comme invasive avérée dans un territoire géographiquement proche.

Espèce flottante des eaux stagnantes à faiblement courantes, méso-eutrophes comme les étangs, les mares, les canaux, les bras morts ... Originaires d'Amérique tropicale et signalée pour la première fois à Fontainebleau en 1937, l'*Azolla* fausse-fougère a pu être véhiculée par les oiseaux d'eau ou par l'homme (aquariophilie). Elle est connue de plusieurs étangs de l'ouest parisien (étangs des Yvelines), dans le bois de Vincennes, les vallées de l'Epte, de la Juine, de l'Essonne, du Loing, du Lunain et en Bassée. En Seine-Saint-Denis, il s'agit de la deuxième observation départementale (la première date de 2010 à Montfermeil) et la première au parc Georges Valbon.

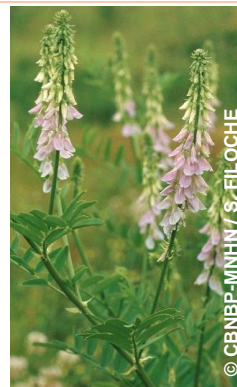


© CBNBP-MNHN / S. FILOCHE

Sainfoin d'Espagne (*Galega officinalis* L., 1753)

Espèce assez commune en Île-de-France et assez rare en Seine-Saint-Denis, naturalisée, considérée comme localement invasive n'ayant pas encore colonisée l'ensemble des milieux naturels non ou faiblement perturbés potentiellement colonisables, dominante ou co-dominante dans ces milieux et ayant un impact (avéré ou supposé) important sur l'abondance des populations et les communautés végétales envahies.

Le Sainfoin d'Espagne a son optimum écologique sur des sols frais, riches en nutriments et en matière organique. Il s'observe surtout dans des sites rudéralisés comme les friches, les berges des cours d'eau et les bords des routes. L'espèce est déjà connue du parc depuis quelques années.



Présentation des mares inventoriées

Mare 1 : mare de la buvette

Nom latin	Nom français
<i>Carex riparia</i> Curtis, 1783	Laïche des rives
<i>Epilobium hirsutum</i> L., 1753	Epilobe hérissée
<i>Iris pseudacorus</i> L., 1753	Iris faux-acore
<i>Lythrum salicaria</i> L., 1753	Salicaire commune
<i>Phalaris arundinacea</i> L., 1753	Baldingère faux-roseau
<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	Potentille rampante
<i>Ranunculus sceleratus</i> L., 1753	Renoncule scélérate



- **Contexte de la mare** : en milieu ouvert
- **Présence d'eau lors de l'inventaire** : oui
- **Nombre de taxons présents** : 7
- **Nombre de taxons liés aux milieux humides/aquatiques** : 6
- **Présence de taxon à enjeu** : non
- **Végétations présentes** : dominance de roselières des *Phragmites australis* - *Magnocaricetea elatae* se développant sur les berges et au sein de la mare. La Renoncule scélérate (*Ranunculus sceleratus*), davantage inféodée aux végétations des vases exondées à Bidents (*Bidentetea tripartitae*) et la Potentille rampante (*Potentilla reptans*) aux prairies des sols engorgés ou inondables, ont été observées dans les secteurs en eau les moins profonds de la mare. La Potentille rampante se développe au sein des milieux ouverts terrestres adjacents et sa présence dans le périmètre de cette mare s'explique par la montée de son niveau d'eau.

Mare 2 : mare 2

Nom latin	Nom français
<i>Arctium minus</i> (Hill) Bernh., 1800	Petite bardane
<i>Artemisia vulgaris</i> L., 1753	Armoise commune
<i>Cardamine hirsuta</i> L., 1753	Cardamine hérissée
<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des champs
<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	Cirse commun
<i>Galega officinalis</i> L., 1753	Sainfoin d'Espagne
<i>Glechoma hederacea</i> L., 1753	Lierre terrestre
<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	Millepertuis perforé
<i>Lysimachia arvensis</i> (L.) U.Manns & Anderb., 2009	Mouron rouge
<i>Medicago lupulina</i> L., 1753	Luzerne lupuline
<i>Myosotis arvensis</i> Hill, 1764	Myosotis des champs
<i>Papaver somniferum</i> L., 1753	Pavot somnifère
<i>Poa annua</i> L., 1753	Pâturin annuel
<i>Reseda luteola</i> L., 1753	Réséda des teinturiers
<i>Rubus fruticosus</i> (Groupe)	Ronce commune (Groupe)
<i>Senecio inaequidens</i> DC., 1838	Séneçon du Cap
<i>Silene latifolia</i> Poir., 1789	Compagnon blanc
<i>Sinapis arvensis</i> L., 1753	Moutarde des champs
<i>Solanum nigrum</i> L., 1753	Morelle noire
<i>Urtica dioica</i> L., 1753	Grande ortie
<i>Verbena officinalis</i> L., 1753	Verveine officinale
<i>Veronica arvensis</i> L., 1753	Véronique des champs
<i>Veronica persica</i> Poir., 1808	Véronique de Perse



- **Contexte de la mare** : en milieu ouvert
- **Présence d'eau lors de l'inventaire** : non
- **Nombre de taxons présents** : 23
- **Nombre de taxons liés aux milieux humides/aquatiques** : 0
- **Présence de taxon à enjeu** : *Galega officinalis*
- **Végétations présentes** : aucune espèce des milieux humide ou aquatique n'est présente dans cette mare. Le substrat est constitué de remblais sur lesquels des friches d'annuelles (*Sisymbrietea officinalis*) caractérisées par le Pâturin annuel (*Poa annua*), la Moutarde des champs (*Sinapis arvensis*), la Morelle noire (*Solanum nigrum*) ... et de vivaces (*Artemisietea vulgaris*) avec la Petite bardane (*Arctium minus*), l'Armoise commune (*Artemisia vulgaris*), le Cirse commun (*Cirsium vulgare*) ... se sont installées.

Mare 3 : mare des aubépines

Nom latin	Nom français
<i>Carex riparia</i> Curtis, 1783	Laïche des rives
<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des champs
<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	Cirse commun
<i>Epilobium tetragonum</i> L., 1753	Epilobe à quatre angles
<i>Lythrum salicaria</i> L., 1753	Salicaire commune
<i>Persicaria maculosa</i> Gray, 1821	Renouée persicaire
<i>Plantago major</i> L., 1753	Grand plantain
<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	Potentille rampante
<i>Prunella vulgaris</i> L., 1753	Brunelle commune
<i>Ranunculus sceleratus</i> L., 1753	Renoncule scélérate
<i>Rubus fruticosus</i> (Groupe)	Ronce commune (Groupe)
<i>Senecio inaequidens</i> DC., 1838	Séneçon du Cap



- **Contexte de la mare** : en lisière de fourrés
- **Présence d'eau lors de l'inventaire** : non
- **Nombre de taxons présents** : 12
- **Nombre de taxons liés aux milieux humides/aquatiques** : 3
- **Présence de taxon à enjeu** : non
- **Végétations présentes** : la présence de Laïche des rives (*Carex riparia*) et de Salicaire commune (*Lythrum salicaria*) peut apparenter la végétation en place à une cariçaie des sols eutrophes (*Caricion gracilis*) mal exprimée. Quelques espèces de friches d'annuelles (*Sisymbrietea officinalis*) et de vivaces (*Artemisietea vulgaris*) ainsi que la Renoncule scélérate (*Ranunculus sceleratus*) sont présentes ponctuellement au sein de cette mare.

Mare 4 : mare du bout du vallon

Nom latin	Nom français
<i>Carex riparia</i> Curtis, 1783	Laïche des rives
<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des champs
<i>Dipsacus fullonum</i> L., 1753	Cabaret des oiseaux
<i>Glechoma hederacea</i> L., 1753	Lierre terrestre
<i>Juncus inflexus</i> L., 1753	Jonc glauque
<i>Phalaris arundinacea</i> L., 1753	Baldingère faux-roseau
<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	Potentille rampante
<i>Prunella vulgaris</i> L., 1753	Brunelle commune
<i>Ranunculus sceleratus</i> L., 1753	Renoncule scélérate



- **Contexte de la mare** : en lisière de fourrés
- **Présence d'eau lors de l'inventaire** : non
- **Nombre de taxons présents** : 9
- **Nombre de taxons liés aux milieux humides/aquatiques** : 4
- **Présence de taxon à enjeu** : non
- **Végétation présente** : la présence de Laïche des rives (*Carex riparia*), de Baldingère faux-roseau (*Phalaris arundinacea*) et de Jonc glauque (*Juncus inflexus*) peut apparenter la formation végétale dominante à une cariçaie des sols eutrophes (*Caricion gracilis*) mal exprimée. Ponctuellement se développent quelques espèces compagnes.

Mare 5 : mare du vallon à calamites

Nom latin	Nom français
<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753	Agrostide stolonifère
<i>Azolla filiculoides</i> Lam., 1783	Azolla fausse-fougère
<i>Convolvulus sepium</i> L., 1753	Liseron des haies
<i>Lemna gibba</i> L., 1753	Lentille d'eau bossue
<i>Lemna minor</i> L., 1753	Petite lentille d'eau
<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	Roseau commun
<i>Ranunculus sceleratus</i> L., 1753	Renoncule scélérate



© CBNBP-MNHN / J. DÉTRÉE

- **Contexte de la mare** : en lisière de fourrés
- **Présence d'eau lors de l'inventaire** : oui
- **Nombre de taxons présents** : 7
- **Nombre de taxons liés aux milieux humides/aquatiques** : 6
- **Présence de taxons à enjeu** : *Lemna gibba* (espèce d'intérêt patrimonial) et *Azolla filiculoides* (espèce invasive)
- **Végétations présentes** : cette mare est composée d'un herbier annuel libre des eaux calmes du *Lemnion minoris* caractérisé par l'Azolla fausse-fougère (*Azolla filiculoides*), la Lentille d'eau bossue (*Lemna gibba*) et la Petite lentille d'eau (*Lemna minor*), en mosaïque avec une petite roselière monospécifique du *Phragmition communis* à Roseau commun (*Phragmites australis*). La Renoncule scélérate (*Ranunculus sceleratus*) est également présente en recouvrement supérieur à celui des autres mares. Signalons la présence d'algues vertes filamenteuses dans cette mare, indiquant sa richesse en nutriments. Les autres espèces sont présentes ponctuellement.

Mare 6 : mare des brouillards

Nom latin	Nom français
<i>Carex riparia</i> Curtis, 1783	Laïche des rives
<i>Rubus fruticosus</i> (Groupe)	Ronce commune (Groupe)



- **Contexte de la mare** : en lisière de fourrés
- **Présence d'eau lors de l'inventaire** : non
- **Nombre de taxons présents** : 2
- **Nombre de taxons liés aux milieux humides/aquatiques** : 1
- **Présence de taxon à enjeu** : non
- **Végétation présente** : en l'absence d'un substrat humide et de plusieurs espèces caractéristiques, il est difficile de caractériser cette végétation à Laïche des rives (*Carex riparia*). Le substrat paraît filtrant et permet à la Ronce commune (groupe) (*Rubus fruticosus* groupe) de s'installer et, à terme, d'envahir la mare en absence d'eau et de gestion.

Mare 7 : mare au lérot

Nom latin	Nom français
<i>Carex riparia</i> Curtis, 1783	Laïche des rives
<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des champs
<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	Cirse commun
<i>Dipsacus fullonum</i> L., 1753	Cabaret des oiseaux



- **Contexte de la mare** : en milieu ouvert
- **Présence d'eau lors de l'inventaire** : non
- **Nombre de taxons présents** : 4
- **Nombre de taxons liés aux milieux humides/aquatiques** : 1
- **Présence de taxon à enjeu** : non
- **Végétation présente** : comme la mare précédente, il est difficile de caractériser cette végétation monospécifique à Laïche des rives (*Carex riparia*). La présence ponctuelle des autres taxons liés aux friches annonce leur colonisation du milieu sur le court terme en l'absence continue d'eau et de gestion.

Mare 8 : mare des poiriers

Nom latin	Nom français
<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753	Agrostide stolonifère
<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des champs
<i>Dipsacus fullonum</i> L., 1753	Cabaret des oiseaux
<i>Epilobium tetragonum</i> L., 1753	Epilobe à quatre angles
<i>Geranium dissectum</i> L., 1755	Géranium découpé
<i>Glechoma hederacea</i> L., 1753	Lierre terrestre
<i>Holcus lanatus</i> L., 1753	Houlque laineuse
<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	Millepertuis perforé
<i>Juncus inflexus</i> L., 1753	Jonc glauque
<i>Lythrum salicaria</i> L., 1753	Salicaire commune
<i>Plantago major</i> L., 1753	Grand plantain
<i>Poa trivialis</i> L., 1753	Pâturin commun
<i>Prunella vulgaris</i> L., 1753	Brunelle commune
<i>Rubus fruticosus</i> (Groupe)	Ronce commune (Groupe)
<i>Rumex crispus</i> L., 1753	Oseille crépue
<i>Torilis arvensis</i> (Huds.) Link, 1821	Torilis des champs
<i>Urtica dioica</i> L., 1753	Grande ortie



- **Contexte de la mare** : en milieu ouvert
- **Présence d'eau lors de l'inventaire** : non
- **Nombre de taxons présents** : 17
- **Nombre de taxons liés aux milieux humides/aquatiques** : 2
- **Présence de taxon à enjeu** : non
- **Végétation présente** : cette mare est envahie par des friches des *Artemisietea vulgaris* avec une nette dominance du Cabaret des oiseaux (*Dipsacus fullonum*). Les deux espèces liées aux zones humides (le Jonc glauque et la Salicaire commune) sont présentes de façon anecdotique.

Mare 9 : mare du chaos

Nom latin	Nom français
<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753	Agrostide stolonifère
<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Fromental élevé
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	Aubépine à un style
<i>Juncus inflexus</i> L., 1753	Jonc glauque
<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	Potentille rampante
<i>Rubus fruticosus</i> (Groupe)	Ronce commune (Groupe)
<i>Salix</i> sp	Saule
<i>Typha latifolia</i> L., 1753	Massette à larges feuilles



- **Contexte de la mare** : en lisière de fourrés
- **Présence d'eau lors de l'inventaire** : non
- **Nombre de taxons présents** : 8
- **Nombre de taxons liés aux milieux humides/aquatiques** : 3
- **Présence de taxon à enjeu** : non
- **Végétation présente** : cette mare est dominée par une typhaie de Massette à larges feuilles (*Typhetum latifoliae*), ponctuellement accompagnée d'espèces de milieux terrestres adjacents. Un saule (*Salix* sp) se développe sur la berge mais ne constitue pas une menace à court terme pour la mare (ombrage, dépôt important de feuilles mortes dans le fond de la mare, fermeture du milieu...).

Mare 10 : mare de la grande prairie du fourré

Nom latin	Nom français
<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753	Agrostide stolonifère
<i>Juncus effusus</i> L., 1753	Jonc épars
<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	Potentille rampante
<i>Ranunculus sceleratus</i> L., 1753	Renoncule scélérate
<i>Rumex crispus</i> L., 1753	Oseille crépue
<i>Solanum dulcamara</i> L., 1753	Morelle douce-amère



- **Contexte de la mare** : en lisière de fourrés
- **Présence d'eau lors de l'inventaire** : non
- **Nombre de taxons présents** : 6
- **Nombre de taxons liés aux milieux humides/aquatiques** : 3
- **Présence de taxon à enjeu** : non
- **Végétation présente** : quelques espèces éparses se développent dans cette mare, il n'est pas possible d'en dégager une végétation particulière. Notons tout de même la présence de la

Renoncule scélérate (*Ranunculus sceleratus*) qui se développe sur les vases exondés (*Bidentetea tripartitae*) ainsi que le Jonc épars (*Juncus effusus*) et la Morelle douce-amère (*Solanum dulcamara*) principalement liés aux berges des mares et des cours d'eau.

Mare 11 : mare de la grande prairie

Nom latin	Nom français
<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753	Agrostide stolonifère
<i>Carex riparia</i> Curtis, 1783	Laïche des rives
<i>Medicago sativa</i> L., 1753	Luzerne cultivée
<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	Roseau commun
<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	Potentille rampante
<i>Rubus fruticosus</i> (Groupe)	Ronce commune (Groupe)
<i>Rumex crispus</i> L., 1753	Oseille crépue
<i>Schoenoplectus tabernaemontani</i> (C.C.Gmel.) Palla, 1888	Scirpe glauque
<i>Typha latifolia</i> L., 1753	Massette à larges feuilles



- **Contexte de la mare** : en milieu ouvert
- **Présence d'eau lors de l'inventaire** : non
- **Nombre de taxons présents** : 9
- **Nombre de taxons liés aux milieux humides/aquatiques** : 4
- **Présence de taxon à enjeu** : non
- **Végétation présente** : s'y développe une petite roselière du *Phragmition communis* dominée par la Massette à larges feuilles (*Typha latifolia*), le Roseau commun (*Phragmites australis*), la Laïche des rives (*Carex riparia*) et le Scirpe glauque (*Schoenoplectus tabernaemontani*). Signalons qu'à l'état naturel, cette dernière espèce est extrêmement rare en Île-de-France et « Vulnérable (VU) » sur la Liste rouge régionale. Sa plantation au sein de cette mare étant plus que probable, l'espèce n'est pas considérée comme patrimoniale dans cette étude. À ces taxons de roselière viennent s'ajouter quelques espèces compagnes issues des milieux adjacents.

Mare 12 : mare de la vailleuse

Nom latin	Nom français
<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753	Agrostide stolonifère
<i>Epilobium tetragonum</i> L., 1753	Epilobe à quatre angles
<i>Juncus effusus</i> L., 1753	Jonc épars
<i>Plantago major</i> L., 1753	Grand plantain
<i>Typha latifolia</i> L., 1753	Massette à larges feuilles



- **Contexte de la mare** : en milieu ouvert
- **Présence d'eau lors de l'inventaire** : non
- **Nombre de taxons présents** : 5
- **Nombre de taxons liés aux milieux humides/aquatiques** : 2
- **Présence de taxon à enjeu** : non
- **Végétation présente** : petite roselière éparsée du *Typhaetum latifoliae* dominée par la Massette à larges feuilles (*Typha latifolia*) et le Jonc épars (*Juncus effusus*) sur les berges de la mare. Le fond de la mare est colonisé par l'Agrostide stolonifère (*Agrostis stolonifera*) que l'on retrouve dans les milieux adjacents, accompagnés de quelques autres espèces.

Mare 13 : mare du Juniperus

Nom latin	Nom français
<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753	Agrostide stolonifère
<i>Bellis perennis</i> L., 1753	Pâquerette vivace
<i>Carex riparia</i> Curtis, 1783	Laïche des rives
<i>Galium aparine</i> L., 1753	Gaillet gratteron
<i>Lysimachia arvensis</i> (L.) U.Manns & Anderb., 2009	Mouron rouge
<i>Medicago lupulina</i> L., 1753	Luzerne lupuline
<i>Plantago major</i> L., 1753	Grand plantain
<i>Poa annua</i> L., 1753	Pâturin annuel
<i>Poa trivialis</i> L., 1753	Pâturin commun
<i>Taraxacum ruderalia</i> (Groupe)	Pissenlit commun (Groupe)
<i>Trifolium repens</i> L., 1753	Trèfle blanc
<i>Veronica arvensis</i> L., 1753	Véronique des champs



- **Contexte de la mare** : en milieu ouvert
- **Présence d'eau lors de l'inventaire** : non
- **Nombre de taxons présents** : 12
- **Nombre de taxons liés aux milieux humides/aquatiques** : 1
- **Présence de taxon à enjeu** : non

- **Végétation présente** : en l'absence d'un substrat humide et de plusieurs espèces caractéristiques, il est difficile de caractériser cette végétation à Laïche des rives (*Carex riparia*) qui s'apparenterait au *Caricion gracilis* si la laïche était accompagnée d'autres hélophytes des zones humides. Le substrat paraît filtrant et permet aux espèces des milieux ouverts adjacents de se développer au sein de la mare.

Mare 14 : mare aux aulnes

Nom latin	Nom français
<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753	Agrostide stolonifère
<i>Carex pendula</i> Huds., 1762	Laïche à épis pendants
<i>Rubus fruticosus</i> (Groupe)	Ronce commune (Groupe)



- **Contexte de la mare** : en lisière de fourrés
- **Présence d'eau lors de l'inventaire** : non
- **Nombre de taxons présents** : 3
- **Nombre de taxons liés aux milieux humides/aquatiques** : 1
- **Présence de taxon à enjeu** : non
- **Végétation présente** : cette mare est caractérisée par une litière riche de feuilles mortes issues des ligneux adjacents. La seule présence de la Laïche à épis pendants (*Carex pendula*) ne permet pas d'en dégager une végétation particulière. Le substrat paraît assez filtrant et permet à l'Agrostide stolonifère (*Agrostis stolonifera*) et à la Ronce commune (Groupe) (*Rubus fruticosus* (Groupe)) de s'installer. Cette dernière fermera le milieu en l'absence continue d'eau et de gestion.

Mare 15 : mare du hérisson

Nom latin	Nom français
<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753	Agrostide stolonifère
<i>Carex pendula</i> Huds., 1762	Laïche à épis pendants
<i>Medicago lupulina</i> L., 1753	Luzerne lupuline
<i>Rubus fruticosus</i> (Groupe)	Ronce commune (Groupe)



- **Contexte de la mare** : en lisière de fourrés
- **Présence d'eau lors de l'inventaire** : non
- **Nombre de taxons présents** : 4
- **Nombre de taxons liés aux milieux humides/aquatiques** : 1
- **Présence de taxon à enjeu** : non

- **Végétation présente** : cette mare, localisée à proximité de la précédente, est également caractérisée par une litière riche de feuilles mortes. La seule présence de la Laïche à épis pendants (*Carex pendula*) ne permet pas de dégager une végétation particulière. Le substrat paraît assez filtrant et permet à l'Agrostide stolonifère (*Agrostis stolonifera*), à la Luzerne lupuline (*Medicago lupulina*) et à la Ronce commune (Groupe) (*Rubus fruticosus* (Groupe)), présentes au sein des milieux ouverts adjacents, de s'installer. Cette dernière espèce fermera à terme le milieu en l'absence continue d'eau et de gestion.

Mare 16 : mare en haut des cascades

Nom latin	Nom français
<i>Carex riparia</i> Curtis, 1783	Laïche des rives
<i>Persicaria maculosa</i> Gray, 1821	Renouée persicaire
<i>Plantago major</i> L., 1753	Grand plantain
<i>Polygonum aviculare</i> L., 1753	Renouée des oiseaux



- **Contexte de la mare** : en milieux ouverts
- **Présence d'eau lors de l'inventaire** : non
- **Nombre de taxons présents** : 4
- **Nombre de taxons liés aux milieux humides/aquatiques** : 1
- **Présence de taxon à enjeu** : non
- **Végétation présente** : il est difficile de caractériser cette végétation à Laïche des rives (*Carex riparia*), qui s'apparenterait à une cariçaie des sols eutrophes du *Caricion gracilis* si d'autres héliophytes étaient présents. Le substrat paraît filtrant et permet aux espèces des milieux ouverts adjacents de se développer au sein de la mare.

Mare 17 : mare du rucher

Nom latin	Nom français
<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753	Agrostide stolonifère
<i>Holcus lanatus</i> L., 1753	Houlque laineuse
<i>Lemna minor</i> L., 1753	Petite lentille d'eau
<i>Poa trivialis</i> L., 1753	Pâturin commun
<i>Rubus fruticosus</i> (Groupe)	Ronce commune (Groupe)
<i>Typha latifolia</i> L., 1753	Massette à larges feuilles



- **Contexte de la mare** : en lisière de fourrés
- **Présence d'eau lors de l'inventaire** : oui
- **Nombre de taxons présents** : 6
- **Nombre de taxons liés aux milieux humides/aquatiques** : 2
- **Présence de taxon à enjeu** : non
- **Végétation présente** : on y observe un herbier flottant des eaux peu profondes du *Lemnion minoris* avec la Petite Lentille d'eau (*Lemna minor*). Les quelques pieds épars de Massette à larges feuilles (*Typha latifolia*) et l'absence d'autres espèces des roselières ne permet pas de caractériser une autre végétation des milieux humides. Quelques espèces compagnes terrestres viennent compléter le cortège floristique de la mare.

L'inventaire réalisé en 2012 par le CBNBP (Lehane, 2013) quelques temps après la création de cette mare mettait en évidence la présence d'espèces des friches graminéennes avec une dominance du Chiendent commun (*Elytrigia repens*), accompagné d'Agrostide stolonifère (*Agrostis stolonifera*), du Fromental élevé (*Arrhenatherum elatius*), de la Benoîte commune (*Geum urbanum*), du Mouron rouge (*Lysimachia arvensis*), de l'Oseille crépue (*Rumex crispus*) et d'un saule (*Salix* sp). Cinq ans plus tard, des travaux ont été réalisés (retrait du saule, plantation de *Typha latifolia*), la mare a évolué, et la Petite lentille d'eau s'est développée.

Mare 18 : mare aux trois peupliers

Nom latin	Nom français
<i>Holcus lanatus</i> L., 1753	Houlque laineuse
<i>Poa trivialis</i> L., 1753	Pâturin commun
<i>Polygonum aviculare</i> L., 1753	Renouée des oiseaux
<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	Potentille rampante
<i>Sinapis arvensis</i> L., 1753	Moutarde des champs
<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill, 1769	Laiteron rude



- **Contexte de la mare** : en lisière de fourrés

- **Présence d'eau lors de l'inventaire** : non
- **Nombre de taxons présents** : 6
- **Nombre de taxons liés aux milieux humides/aquatiques** : 0
- **Présence de taxon à enjeu** : non
- **Végétation présente** : une importante litière de feuilles mortes est présente au sein de cette mare et quelques espèces des milieux ouverts adjacents se développent ponctuellement.

L'inventaire réalisé en 2012 par le CBNBP (Lehane, 2013) quelques temps après la création de cette mare mettait en évidence la présence d'une espèce des milieux humides (la Renoncule scélérate *Ranunculus scleratus*) et une espèce aquatique (la Petite lentille d'eau *Lemna minor*), qui n'ont pas été observées lors de l'inventaire 2017. Des espèces des friches graminéennes venaient compléter le cortège d'espèces. Parmi celles observées en 2012, le Pâturin commun (*Poa trivialis*), la Renouée des oiseaux (*Polygonum aviculare*), la Potentille rampante (*Potentilla reptans*) et le Laiteron âpre (*Sonchus asper*) ont été retrouvés en 2017.

Quelques préconisations de gestion

Ce travail met en lumière deux phénomènes majeurs expliquant l'état écologique des mares du parc : l'atterrissement et le comblement.

Une mare est au départ remplie d'eau et dénuée de végétation, puis elle est progressivement colonisée par des espèces pionnières aquatiques ou amphibies. L'équilibre est obtenu au niveau de la mare mature pour laquelle la diversité spécifique est au maximum. L'extension des végétaux provoque une accumulation de la matière organique non recyclée au fond de la mare, ce qui a pour effet de réduire la lame d'eau encore disponible. L'apport de matière organique peut être issue de débris végétaux à proximité de la mare (feuilles mortes, branches d'arbres...). Il s'agit ici du phénomène de comblement. Le processus d'atterrissement est lié à la variation temporaire du niveau de l'eau qui entraîne le recul de la lame d'eau et libère donc de la place (phase exondée), permettant aux végétaux de s'installer. A terme, les espèces ligneuses peuvent accélérer ce processus de comblement et un fourré puis un boisement humide ou marécageux remplace le plan d'eau (figure 6).

Ces deux phénomènes peuvent être concomitants. La durée nécessaire au comblement de la mare est variable selon sa profondeur, le contexte environnant (milieux ouvert/ fermé), l'alimentation de la mare (pluies ou nappe), le substrat (imperméable ou non) et les précipitations annuelles.

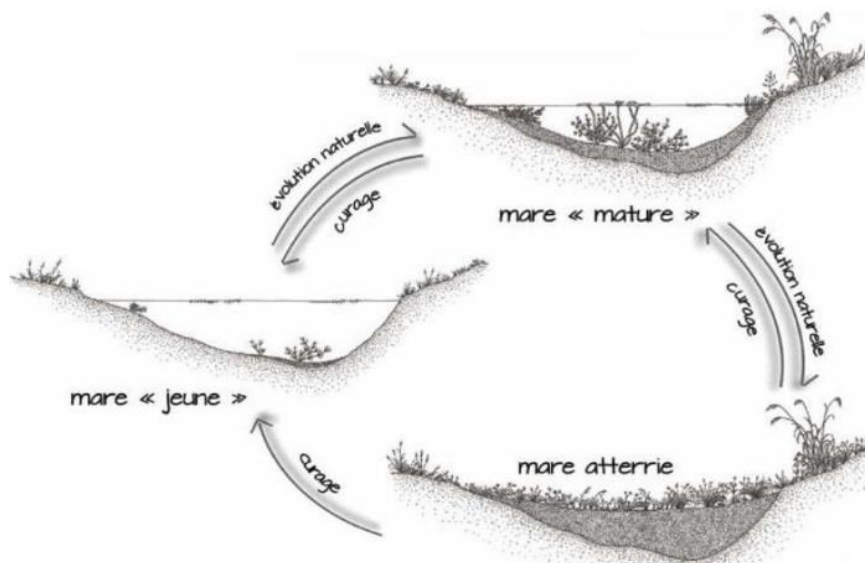


Figure 6 : processus d'évolution naturelle d'une mare (© P. Amblard-CBNBP-MNHN)

Les préconisations qui suivent sont des pistes de gestion, leur prise en compte dépend des objectifs du gestionnaire : recréer un écosystème « mare » avec une végétation spécifique et accueillir une faune spécialisée, obtenir une mare fonctionnelle seulement pour la faune voire un taxon particulier (par exemple le Crapaud calamite n'utilise généralement plus les mares lorsque celles-ci sont trop végétalisées), ajouter des points d'eau dans une optique paysagère...

De manière générale, les roches et les rondins de bois peuvent être conservés dans et à proximité des mares lorsqu'ils existent, pour leur utilisation par la micro faune (arthropodes et amphibiens), notamment lorsque la mare s'assèche partiellement ou complètement en hiver, permettant ainsi à ces derniers de trouver des gîtes d'hivernation.

❖ **Maintenir le niveau d'eau :** *cas des mares 2 (2), aux aubépines (3), du bout du vallon (4), des brouillards (6), au lérot (7), de la grande prairie du fourré (10), de la grande prairie (11), de la valleuse (12), du Juniperus (13), aux aulnes (14), du hérisson (15), en haut des cascades (16), du rucher (17), aux trois peupliers (18)*

Une mare est pérenne si elle présente une période d'immersion quasi-permanente, y compris au cours de périodes de sécheresse prononcée. Pour les mares citées, le substrat est trop filtrant et/ou la nappe phréatique trop basse, ne permettant pas une retenue suffisante de l'eau, il est donc difficile d'obtenir des mares permanentes ou même temporaires (elles s'assèchent mais ne se remettent pas en eau).

Pour répondre à cette problématique, les mares peuvent être imperméabilisées à l'aide d'une bâche. Précisons que l'installation d'une bâche peut ne pas intégrer les plantations de laïches qui semblent se satisfaire des conditions du substrat pour se développer (cas des mares aux aubépines (3), du Juniperus (13), aux aulnes (14) et en haut des cascades (16)).

Le maintien du niveau d'eau reste la problématique la plus importante sur l'ensemble des mares, empêchant le développement d'un cortège d'espèces spécialisées et réduisant leur fonctionnalité.

- ❖ **Retrait des feuilles mortes et installation d'une bâche** : cas des mares des brouillards (6), aux aulnes (14), du hérisson (15) et aux trois peupliers (18)

Ces mares sont en voie de comblement généré par l'accumulation de matière organique (litière provenant de la dégradation des feuilles mortes des ligneux voisins). Si rien n'est fait, elles sont vouées à disparaître. Le retrait de la litière en place voire l'installation d'une bâche pourrait permettre de redonner une dynamique de développement à ces mares.

- ❖ **Suivre l'évolution des héliophytes** : cas des mares de la buvette (1), aux aubépines (3), du vallon à calamites (5), du chaos (9), de la grande prairie (11), de la vailleuse (12), du Juniperus (13), du rucher (17)

Surveiller le développement des héliophytes (*Phragmites australis*, *Typha latifolia*, *Carex riparia*...) dans le temps en éclaircissant les formations soit par fauche localisée soit par arrachage ponctuel de pieds si nécessaire.

- ❖ **Réduire le développement des algues filamenteuses et surveiller la dynamique d'*Azolla filiculoides*** : cas de la mare du vallon à calamites (5)

Dans le cas où les algues filamenteuses envahiraient le milieu aquatique, une opération de râtelage pourra être mise en place. Il faudra toutefois éviter d'arracher les autres plantes avec le râteau.

L'*Azolla* pourra à terme poser problème dans cette mare. Une opération d'écumage consistant à supprimer les végétaux flottants non enracinés à la surface de l'eau pour limiter leur extension pourra être mis en place en cas d'envahissement du milieu et traiter cette espèce comme les autres espèces invasives (exportation à l'extérieur du parc et prise en charge par un organisme spécialisé).

- ❖ **Evolution d'une mare en friche** : cas de la mare des poiriers (8)

Étant donné que cette ancienne mare est envahie par de nombreuses espèces de friches, il est proposé de conserver ce milieu tel quel tout en maintenant un milieu ouvert en évitant le développement de ligneux.

Le tableau 1 synthétise ces pistes de gestion par mare.

Mares	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Actions																		
Maintenir le niveau d'eau (installation d'une bâche)	.	X	X	X	.	X	X	.	.	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Retrait des feuilles mortes et installation d'une bâche	X	X	X	.	.	X
Suivre l'évolution des héliophytes	X	.	X	.	X	.	.	.	X	.	X	X	X	.	.	.	X	.
Réduire le développement des algues filamenteuses et surveiller la dynamique d' <i>Azolla filiculoides</i>	X
Évolution d'une mare en friche	X

Tableau 1 : pistes de gestion par mare

Conclusion

Ce rapport a pour objectif de dresser un état des lieux de la flore et des végétations des mares du parc Georges Valbon.

Parmi les dix-huit mares prospectées, trois seulement étaient en eau lors de l'inventaire et peu d'entre elles présentent une végétation humide ou aquatique. Elles sont en effet souvent colonisées par des espèces se développant au sein des milieux adjacents de ces mares.

La population de Lentille d'eau bossue (*Lemna gibba*) devra être suivie dans les années à venir du fait du caractère patrimonial régional et départemental de l'espèce.

Quelques pistes de gestion sont préconisées et pourraient, si elles sont expérimentées, faire évoluer les mares vers des milieux plus fonctionnels.

En l'état actuel des mares, il ne paraît pas pertinent de réaliser un suivi régulier tant que les mares n'ont pas évolué, mis à part pour certaines d'entre elles comme les mares de la buvette et du vallon à calamites qui sont probablement les plus fonctionnelles.

Enfin, certaines des mares inventoriées sont utilisées par des amphibiens. Avant toute décision de gestion sur ces mares, il est conseillé d'intervenir à une période propice pour éviter le dérangement des grenouilles, crapauds et autres tritons.

Bibliographie

AUVERT S., FILOCHE S., RAMBAUD M., BEYLOT A. et HENDOUX F., 2011. *Liste Rouge régionale de la flore vasculaire d'Île-de-France*. Paris. 80 p.

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DU BASSIN PARISIEN (CBNBP), 2015a. Bordereau d'Inventaire Général - Région Île-de-France. Disponible sur http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/cbnbp/telechargement/BIG2015_IDF.pdf

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DU BASSIN PARISIEN (CBNBP), 2015b. Référentiel phytosociologique des végétations d'Île-de-France, version du 14 octobre 2015. Fichier excel disponible sur http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/ressources/telechargements/referentiels_phyto/REF_VEG_IDF_2015-10.zip

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DU BASSIN PARISIEN (CBNBP), 2016. *Catalogue de la flore vasculaire d'Île-de-France*. Version mai 2016. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France / Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie d'Île-de-France. 18 p. + fichier excel issu d'une extraction des taxons et données de la base de données Flora (mise à jour du 23 avril 2016) disponible sur <http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/ressources/ressources.jsp>.

FERNEZ T. et CAUSSE G., 2015. *Synopsis phytosociologique des groupements végétaux d'Île-de-France*. Version 1. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France / Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie d'Île-de-France. 89 p.

LEHANE F., 2013. *Inventaire initial des deux mares nouvellement créées au parc départemental Georges Valbon*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France. 4 p. + annexes.

WEBER E. et GUT D., 2004. Assessing the risk of potentially invasive plant species in central Europe. *Journal for Nature Conservation* 12(3): 171-179.

Annexe

Liste des taxons inventoriés

Pour chaque taxon, est précisé son statut d'indigénat régional (Statut IdF), la rareté régionale (Rareté IdF 2016), la rareté départementale (Rareté93), la cotation de la liste rouge régionale (UICN IdF) et l'inscription à la liste régionale des espèces exotiques envahissantes (Inv. IdF). Le lecteur pourra se reporter au catalogue régional (CBNBP, 2016) pour plus de détails.

Nom latin	Nom français	Statut IdF	Rareté IdF 2016	Rareté93	UICN IdF	Inv. IdF
<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753	Agrostide stolonifère	Ind.	CCC	CC	LC	.
<i>Arctium minus</i> (Hill) Bernh., 1800	Petite bardane	Ind.	CC	C	LC	.
<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Fromental élevé	Ind.	CCC	CCC	LC	.
<i>Artemisia vulgaris</i> L., 1753	Armoise commune	Ind.	CCC	CCC	LC	.
<i>Azolla filiculoides</i> Lam., 1783	Azolla fausse-fougère	Nat. (S.)	RR	RRR	NA	2
<i>Bellis perennis</i> L., 1753	Pâquerette vivace	Ind.	CCC	CCC	LC	.
<i>Cardamine hirsuta</i> L., 1753	Cardamine hérissée	Ind.	CC	CC	LC	.
<i>Carex pendula</i> Huds., 1762	Laïche à épis pendants	Ind.	C	R	LC	.
<i>Carex riparia</i> Curtis, 1783	Laïche des rives	Ind.	C	R	LC	.
<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des champs	Ind.	CCC	CCC	LC	.
<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	Cirse commun	Ind.	CCC	CCC	LC	.
<i>Convolvulus sepium</i> L., 1753	Liseron des haies	Ind.	CCC	CCC	LC	.
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	Aubépine à un style	Ind.	CCC	CC	LC	.
<i>Dipsacus fullonum</i> L., 1753	Cabaret des oiseaux	Ind.	CCC	C	LC	.
<i>Epilobium hirsutum</i> L., 1753	Epilobe hérissé	Ind.	CCC	CC	LC	.
<i>Epilobium tetragonum</i> L., 1753	Epilobe à quatre angles	Ind.	CCC	CC	LC	.
<i>Galega officinalis</i> L., 1753	Sainfoin d'Espagne	Nat. (E.)	AC	AR	NA	4
<i>Galium aparine</i> L., 1753	Gaillet gratteron	Ind.	CCC	C	LC	.
<i>Geranium dissectum</i> L., 1755	Géranium découpé	Ind.	CCC	CC	LC	.
<i>Glechoma hederacea</i> L., 1753	Lierre terrestre	Ind.	CCC	CC	LC	.
<i>Hedera helix</i> L., 1753	Lierre grimpant	Ind.	CCC	CCC	LC	.
<i>Holcus lanatus</i> L., 1753	Houlque laineuse	Ind.	CCC	C	LC	.
<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	Millepertuis perforé	Ind.	CCC	CCC	LC	.
<i>Iris pseudacorus</i> L., 1753	Iris faux-acore	Ind.	CC	AR	LC	.
<i>Juncus effusus</i> L., 1753	Jonc épars	Ind.	CCC	R	LC	.
<i>Juncus inflexus</i> L., 1753	Jonc glauque	Ind.	CC	AR	LC	.
<i>Lemna gibba</i> L., 1753	Lentille d'eau bossue	Ind.	RRR	RRR	VU	.
<i>Lemna minor</i> L., 1753	Petite lentille d'eau	Ind.	CC	R	LC	.
<i>Lysimachia arvensis</i> (L.) U.Manns & Anderb., 2009	Mouron rouge	Ind.	CCC	CC	LC	.
<i>Lythrum salicaria</i> L., 1753	Salicaire commune	Ind.	CC	AC	LC	.
<i>Medicago lupulina</i> L., 1753	Luzerne lupuline	Ind.	CCC	CCC	LC	.
<i>Medicago sativa</i> L., 1753	Luzerne cultivée	Ind.	CC	CC	LC*	.
<i>Myosotis arvensis</i> Hill, 1764	Myosotis des champs	Ind.	CCC	AR	LC	.

Nom latin	Nom français	Statut IdF	Rareté IdF 2016	Rareté93	UICN IdF	Inv. IdF
<i>Papaver somniferum</i> L., 1753	Pavot somnifère	Nat. (S.)	?	?	NA	0
<i>Persicaria maculosa</i> Gray, 1821	Renouée persicaire	Ind.	CCC	CC	LC	.
<i>Phalaris arundinacea</i> L., 1753	Baldingère faux-roseau	Ind.	CCC	AR	LC	.
<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	Roseau commun	Ind.	CC	AC	LC	.
<i>Plantago major</i> L., 1753	Grand plantain	Ind.	CCC	CCC	LC	.
<i>Poa annua</i> L., 1753	Pâturin annuel	Ind.	CCC	CCC	LC	.
<i>Poa trivialis</i> L., 1753	Pâturin commun	Ind.	CCC	CCC	LC	.
<i>Polygonum aviculare</i> L., 1753	Renouée des oiseaux	Ind.	CCC	CCC	LC	.
<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	Potentille rampante	Ind.	CCC	CCC	LC	.
<i>Prunella vulgaris</i> L., 1753	Brunelle commune	Ind.	CCC	CCC	LC	.
<i>Ranunculus sceleratus</i> L., 1753	Renoncule scélérate	Ind.	C	R	LC	.
<i>Reseda luteola</i> L., 1753	Réséda des teinturiers	Ind.	C	C	LC	.
<i>Rubus fruticosus</i> (Groupe)	Ronce commune (Groupe)	Ind.	CCC	C	LC	.
<i>Rumex conglomeratus</i> Murray, 1770	Oseille agglomérée	Ind.	CC	AR	LC	.
<i>Rumex crispus</i> L., 1753	Oseille crépue	Ind.	CCC	CCC	LC	.
<i>Salix</i> sp	Saule	Cult.
<i>Schoenoplectus tabernaemontani</i> (C.C.Gmel.) Palla, 1888	Scirpe glauque	Cult.
<i>Senecio inaequidens</i> DC., 1838	Séneçon du Cap	Nat. (S.)	AR	C	NA	3
<i>Silene latifolia</i> Poir., 1789	Compagnon blanc	Ind.	CCC	CCC	LC	.
<i>Sinapis arvensis</i> L., 1753	Moutarde des champs	Ind.	CC	C	LC	.
<i>Solanum dulcamara</i> L., 1753	Morelle douce-amère	Ind.	CCC	CC	LC	.
<i>Solanum nigrum</i> L., 1753	Morelle noire	Ind.	CCC	CC	LC	.
<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill, 1769	Laiteron rude	Ind.	CCC	CCC	LC	.
<i>Taraxacum ruderalia</i> (Groupe)	Pissenlit commun (Groupe)	Ind.	CC	CC	NA	.
<i>Torilis arvensis</i> (Huds.) Link, 1821	Torilis des champs	Ind.	C	C	LC	.
<i>Trifolium repens</i> L., 1753	Trèfle blanc	Ind.	CCC	CCC	LC	.
<i>Typha latifolia</i> L., 1753	Massette à larges feuilles	Ind.	CC	R	LC	.
<i>Urtica dioica</i> L., 1753	Grande ortie	Ind.	CCC	CCC	LC	.
<i>Verbena officinalis</i> L., 1753	Verveine officinale	Ind.	CCC	CC	LC	.
<i>Veronica arvensis</i> L., 1753	Véronique des champs	Ind.	CCC	CC	LC	.
<i>Veronica persica</i> Poir., 1808	Véronique de Perse	Nat. (E.)	CCC	CCC	NA	1



Conservatoire Botanique National



BASSIN PARISIEN

Pour en savoir plus :

<http://www.cbnpbp.mnhn.fr>

Le Conservatoire botanique national du Bassin parisien est un service scientifique du Muséum national d'Histoire naturelle.

Ses missions

La **connaissance** de l'état et de l'évolution de la flore sauvage et des habitats naturels et semi-naturels.

L'identification et la **conservation** des éléments rares et menacés de la flore et de la végétation *in situ* et *ex situ* ;

La fourniture aux pouvoirs publics (État, Collectivités territoriales, Établissements publics...), aux gestionnaires et aux partenaires d'un **concours technique et scientifique** pouvant prendre la forme de missions d'expertise ;

L'**information** et l'**éducation** du public à la connaissance et à la préservation de la diversité végétale.

Sa labellisation

Un agrément national conféré par le ministère en charge de l'environnement (arrêté du 17 août 2017 - JORF du 23 septembre 2017)

Le Conservatoire intervient sur un périmètre constitué de quatre régions (Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Île-de-France), correspondant au cœur du Bassin parisien.



Le Conservatoire botanique national du Bassin parisien est membre de la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux.

Contacts

**Conservatoire botanique national du Bassin parisien
Muséum national d'Histoire naturelle**

Directeur : Frédéric Hendoux

Directeur scientifique adjoint : Sébastien Filoche

61, rue Buffon - CP53

75005 PARIS

Tél. : 01 40 79 35 54 - Fax : 01 40 79 35 53

E-mail : cbnpbp@mnhn.fr

Délégation Bourgogne

Responsable : Olivier Bardet

Maison du Parc Naturel Régional du Morvan

58230 SAINT-BRISSON

Tél. : 03 86 78 79 60 - Fax : 03 86 78 79 61

E-mail : obardet@mnhn.fr

Délégation Centre

Responsable : Jordane Cordier

DREAL Centre - BP6407

5, avenue Buffon - 45064 ORLEANS Cedex 2

Tél. : 02 36 17 41 31 - Fax : 02 36 17 41 30

E-mail : jcordier@mnhn.fr

Délégation Champagne-Ardenne

Responsable : Frédéric Hendoux

30, Chaussée du Port - CS 50423

51035 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX

Tél. : 03 26 65 28 24

E-mail : hendoux@mnhn.fr

Délégation Île-de-France

Responsable : Jeanne Vallet

61, rue Buffon - 75005 PARIS

Tél. : 01 40 79 56 47 - Fax : 01 40 79 35 53

E-mail : jvallet@mnhn.fr